

Informations sécurité

Météo

Site internet : www.meteo.nc – Répondeur : 36 67 36
Bulletin par météo fax au 36 67 37

En cas d'accident

- **Garder son calme**, ne pas céder à la panique.
- **Protéger** : éviter le sur-accident; mettre le groupe et la victime en sécurité.
- **Alerte** : estimer la situation. Décrire les lieux : nom de l'itinéraire, nature du terrain : crête, vallée, sous-bois, etc. ; numéro de la dernière borne passée (les itinéraires et hélicoptères sont équipés de bornes numérotées); sens de progression et, si possible, coordonnées GPS. Attendre les instructions du service de secours.
- **Secourir** : pratiquer les gestes de premier secours. En cas de secours hélicoptéré, se rendre visible.

Les numéros utiles (gratuit)

15 SAMU (problème médical) – **16** Secours en mer
17 Gendarmerie – **18** Pompiers



Catégories d'itinéraire FFRP

GR Itinéraires de Grande Randonnée linéaires qui traversent plusieurs régions d'un pays, en plusieurs jours. Balisés par deux rectangles superposés de couleur blanche et rouge.

PR Itinéraires de Promenade et de Randonnée d'une journée maximum. Balisés par un rectangle de couleur jaune.

Balitage **GR**



Bonne direction



Tourner à gauche



Tourner à droite



Mauvaise direction

De Netcha à Ouénarou

En suivant la trace des animaux de bât qui parcouraient inlassablement le Grand Sud pour ravitailler les prospecteurs, les mineurs ou les forestiers, vous traverserez l'étrange vallée du creek Pernod, parcourue de filets d'eau capricieux qui serpentent discrètement sous les joncs.

> **Étape longue.** Attention à la traversée du creek Pernod.



Situation du départ : prendre la direction de Yaté et, environ 16 km après l'entrée du Parc, bifurquer vers la route de la Madeleine. L'entrée du site de Netcha (**GPS : 690136 – 7541172**) est à 8,5 km après la route principale. Cabine téléphonique. Entrée payante et contrôlée.

Parking : site de Netcha

Durée : 5 h

Distance : 19,5 km

Altitude min. : 170 m

Altitude max. : 495 m

Dénivelée cumulée à la montée : 605 m

Niveau : difficile

Difficultés : la distance et quelques creeks infranchissables par temps pluvieux

Coordonnées GPS : UTM/WGS 84

Sites internet

province-sud.nc

www.destinationprovincesud.nc

Où s'informer ?

Point I Mont-Dore

Tél./Fax 46 06 25

Courriel : pitgs@mls.nc

Antenne Territoriale du Grand Sud

Tél./Fax 43 61 24

Courriel : parcristierebleue@province-sud.nc

Direction des Sports et des Loisirs (DSL)

Centre administratif de la province Sud (CAPS)

6, route des Artifices – Baie de la Moselle

Tél. 20 48 50 – Fax 20 30 16 – Courriel : dsl.contact@province-sud.nc

Ce sentier traverse une aire protégée soumise à une réglementation.
Merci de la respecter.



Agréé par la



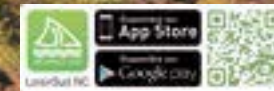
Photo J.-F. Clair
Le Krongere - Pix Graphique / Parenthèses - Juin 2014

Photo J.-F. Clair

ÉTAPE N° 3

DE NETCHA À OUÉNAROU (de refuge à refuge)

GR



LE KAORI (*Agathis sp.*)

Il existe cinq espèces de kaoris en Nouvelle-Calédonie, toutes endémiques.

Ce sont des conifères de la famille des Araucariacées.

Agathis lanceolata est un grand arbre imposant, dont un magnifique spécimen de plus de 1000 ans est visible dans le Parc Provincial de la Rivière Bleue. *Agathis ovata* est une espèce plus basse et plus ramassée : elle est commune sur la première partie du GR® NC1.



Photo J.-F. Clair

LES TERRES ROUGES

Les éclatantes couleurs ocre et la texture des terres du Sud frappent le visiteur. Il y a, en fait, plusieurs couches. La cuirasse, dont les zones dures, noires et métalliques alternent avec des parties plus tendres et rouges, recouvre la plupart des sols. Elle est le résultat de la concrétion des composants ferrugineux au contact de l'eau et de l'air. Les latérites (entre 3 et 25 m de profondeur) sont produites par l'hydrolyse des hydroxydes de fer (teneur en nickel faible : 0,6 à 2 %). Elles recouvrent une couche de roches altérées (saproлите) qui recèle les plus grandes concentrations de nickel (2 à 5 %). L'ensemble repose sur les roches mères : la péridotite. Malgré ces conditions très défavorables, les espèces du maquis parviennent à pousser sur des sols pauvres et toxiques grâce à des systèmes d'adaptation uniques au monde.

Photo J.-F. Clair



LE SITE DE NETCHA

Inauguré le 1^{er} décembre 1999, cette aire de gestion durable des ressources est un lieu de détente et de séjour en bordure de la Rivière des Lacs. Il a été créé pour permettre certaines activités récréatives en un lieu proche de la réserve naturelle des Chutes de la Madeleine. Cette dernière, autrefois très fréquentée pour la baignade notamment, est une destination privilégiée pour découvrir les richesses du milieu naturel.

Photo M. Dostane



Netcha est équipé de plusieurs emplacements pour le pique-nique et le camping. Le feu y est autorisé dans les emplacements prévus à cet effet. Un bloc sanitaire avec des douches est également disponible.

Un refuge est installé pour les grands randonneurs. L'accès à l'eau est possible à plusieurs endroits aménagés, mais la baignade n'est pas surveillée. L'entrée est payante.

LE SITE DES BOIS DU SUD

Anciennement occupée par une scierie, cette aire aménagée est établie dans une belle forêt humide centrée sur un petit cours d'eau. Elle se situe au pied du Pic du Cintre et de la Forêt Cachée, réserve naturelle. Ce site accueille des campeurs. Il dispose de plusieurs emplacements aménagés pour le pique-nique et le camping. Des blocs sanitaires avec douches sont répartis sur le site. L'entrée et le camping sont payants.

Photo J.-F. Clair



ORCHIDÉE

Megastylis gigas est l'une des plus grandes orchidées de l'archipel. Sa floraison en fin d'année embellit le maquis minier dans lequel on la rencontre. Sa présence se fait rare : comme toutes les orchidées, cette espèce est protégée en province Sud.



Photo J.-F. Clair

LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Définition : une espèce exotique envahissante est une espèce dont l'introduction et la propagation menacent économiquement et/ou écologiquement des écosystèmes, des habitats, d'autres espèces et la santé humaine (Institut de Recherche pour le Développement). Ce sont des plantes ou des animaux qui, en général, ont été introduits par l'homme, de manière volontaire ou accidentelle.

Longtemps protégée par son isolement, la nature calédonienne devient aujourd'hui, avec les moyens de transport modernes qui accroissent les contacts avec l'extérieur, particulièrement vulnérable.

L'environnement calédonien a un fort et unique taux d'endémisme. De fait, les espèces exotiques envahissantes représentent une menace aiguë.

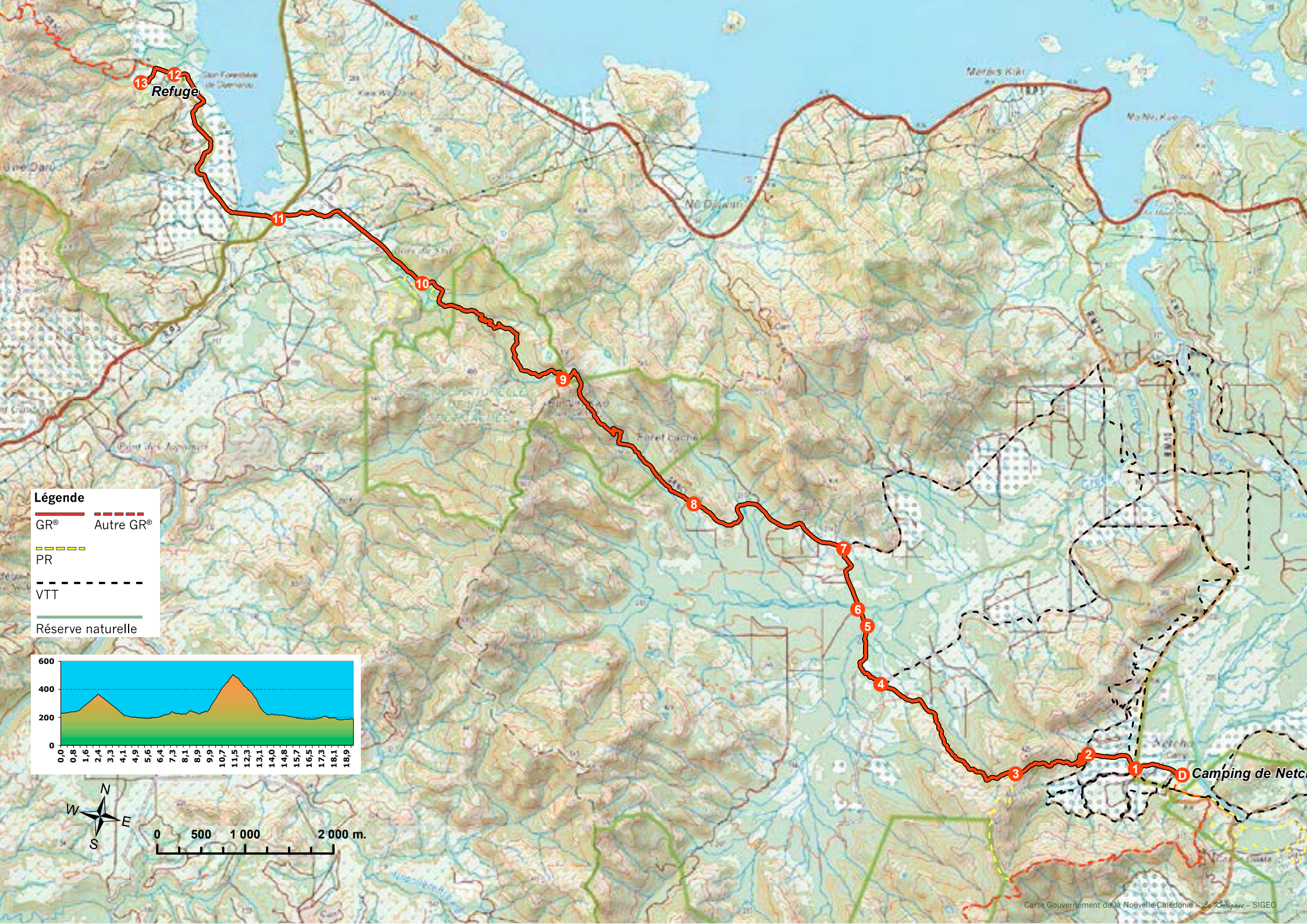
Parmi les espèces végétales, on trouve :

- Le miconia (*Miconia calvescens*) ;
- le lantana (*Lantana camara*) ;
- l'agave (*Furcraea foetida*) ;
- la trompette d'or (*Tecoma stans*) ;
- le lantana (*Lantana camara*) ;
- le miconia (*Miconia calvescens*) ;
- la jacinthe d'eau (*Eichhornia crassipes*).

Parmi les espèces animales, on trouve :

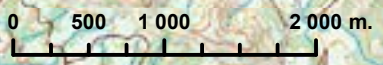
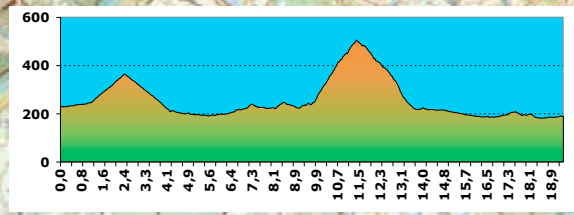
- la fourmi électrique (*Wasmannia auropunctata*) ;
- le cerf (*Cervus timorensis russa*) ;
- le cochon sauvage (*Sus scrofa*) ;
- les rats (*Rattus exulans*, *Rattus rattus*, *Rattus norvegicus*) ;
- les tortues de Floride (*Trachemys scripta*).

Le Pôle Espèces Envahissantes du Conservatoire des Espaces Naturels (PEE-CEN) est chargé depuis janvier 2013 de coordonner, notamment avec les collectivités, les organismes de recherche et les associations, les actions de prévention et de lutte contre les espèces envahissantes. Une stratégie globale territoriale est en cours d'élaboration. Sources : Patrick Barrière ; Conservatoire des Espaces Naturels (PEE-CEN).



Refuge

- Légende**
- GR®
 - Autre GR®
 - PR
 - VTT
 - Réserve naturelle



DESCRIPTION DU PARCOURS

Du site de Netcha au creek Pernod
(5,8 km – 1 h 30)

D Site de Netcha (GPS : 690340 – 7541321 ; alt. 241 m) :

longer la piste d'accès sur une cinquantaine de mètres vers le Sud-Ouest. Au niveau de la tombe, prendre à droite dans la plaine marécageuse. Atteindre la RM 12.



Photo J.-F. Clair

1 Route (GPS : 689 804 – 7541389) :

traverser et emprunter un layon qui entre, vers l'Ouest, dans les plantations de pins pour atteindre le début de la montée.

2 Départ du sentier muletier (GPS : 689273 – 7541554 ; alt. 257 m) :

rejoindre le col (montée progressive et agréable).

3 Jonction avec le sentier de Netcha (GPS : 688445 – 7541340 ; alt. 374 m) :

le sentier bascule vers la plaine du creek Pernod en longeant le flanc Sud d'un grand thalweg (> sol glissant par temps humide). Dans la plaine, il infléchit sa trajectoire vers l'Ouest. Rejoindre la piste.

4 Intersection (GPS : 686921 – 7542367 ; alt. 201 m) :

couper la piste et poursuivre pour trouver le sentier qui traverse la vaste étendue marécageuse du creek Pernod (> le franchissement du creek et de ses affluents est impossible en cas de pluies abondantes).

> Échappatoire : il est possible de rejoindre la route de la Madeleine (RM 10) en empruntant la piste à droite (Nord-Est) sur environ 5 km non balisés.



Photo J.-F. Clair

Cheminer ensuite sur la cuirasse parmi les *Gymnostoma* (bois de fer ; ce genre, également distribué dans les régions malaises et du Pacifique Ouest, compte en Nouvelle-Calédonie 8 espèces, toutes endémiques) (> suivre avec attention le balisage dans les zones humides envahies par les joncs). Atteindre une vieille piste non cartographiée.

5 Intersection (GPS : 686767 – 7542973 ; alt. 195 m) :

prendre à gauche. Traverser un premier creek avec un petit pont, puis un filet d'eau et, enfin, une nouvelle zone de *Gymnostoma*. Atteindre le Creek Pernod.

Du creek Pernod aux Bois du Sud
(8,4 km – 2 h 15)

6 Creek Pernod (GPS : 686664 – 7543212 ; alt. 196 m) :

traverser l'ancien radier et poursuivre vers le Nord/Nord-Ouest. Rejoindre une piste.
> Échappatoire : il est possible de rejoindre la route de la Madeleine (RM 12) en empruntant cette piste non balisée. Elle suit la base de la crête vers le Nord-Est sur environ 5 km.

7 Bifurcation (GPS : 686508 – 7543911 ; alt. 211 m) :

prendre à gauche sur la bonne piste minière, accessible en véhicule tout-terrain. Rejoindre une intersection. Prendre à gauche et, quelques mètres plus loin, à l'intersection suivante, tourner à droite. Atteindre un creek. La piste contourne ensuite, par le Sud, la longue crête montante de la Forêt Cachée [> réserve botanique]. Atteindre une zone de terre rouge plane.

8 Plate-forme (GPS : 684808 – 7544428 ; alt. 234 m) :

poursuivre jusqu'à un ancien site de bivouac (GPS : 684557 – 7544577 ; alt. 231 m) [> vestiges d'un ancien campement de forestiers enfoui dans la végétation, sur la rive gauche du creek. Entrée dans la réserve spéciale botanique de la Forêt Cachée]. La piste se transforme peu à peu en sentier forestier et traverse un creek au lit caillouteux (> dernier point d'eau, parfois sec). Début d'une longue montée.

9 Col des Agathis (GPS : 683322 – 7545851 ; alt. 505 m) :

le sentier plonge ensuite dans le thalweg en contournant un sommet par la gauche et rejoint le site de séjour des Bois du Sud.

Des Bois du Sud au refuge de Ouénarou
(5,3 km – 1 h 15)

10 Bois du Sud (GPS : 681740 – 7546952 ; alt. 200 m) :

dépasser les installations [> anciennement occupée par une scierie, cette aire aménagée est établie dans une belle forêt humide centrée sur un petit cours d'eau]. Franchir la barrière et suivre la piste large. Au bout de la ligne droite, abandonner la piste et prendre droit devant pour entrer dans une plantation de pinus. Atteindre une bifurcation. Virer à gauche pour traverser une zone cuirassée et boisée. Gagner la route de Yaté (RP 3).

Photo J.-F. Clair



11 Pont (GPS : 680114 – 7547706 ; alt. 170 m) :

le franchir, puis tourner à droite vers la digue qui ferme l'extrémité Sud du lac, pour rejoindre la route d'accès au Parc Provincial de la Rivière Bleue. La longer sur 500 m pour atteindre une piste minière qui débute sur le côté gauche. L'emprunter et longer la route en contre-haut. Traverser des plantations, puis à nouveau la route et atteindre l'accès au Parc Provincial de la Rivière Bleue, toujours à travers les plantations.

12 Station forestière de Ouénarou (GPS : 678945 – 7549352 ; alt. 174 m) :

franchir le portail, puis un petit pont. Suivre la route principale du Parc Provincial de la Rivière Bleue sur 300 m. Puis, avant la guérite, bifurquer vers la gauche sur une piste de terre rouge qui entre dans les plantations.

13 Refuge (GPS : 678563 – 7549260 ; alt. 178 m) :

l'accès du refuge est gratuit, mais celui du Parc est payant. Pour des raisons de sécurité, signaler votre présence aux gardes du Parc Provincial de la Rivière Bleue.

Photo J.-F. Clair

